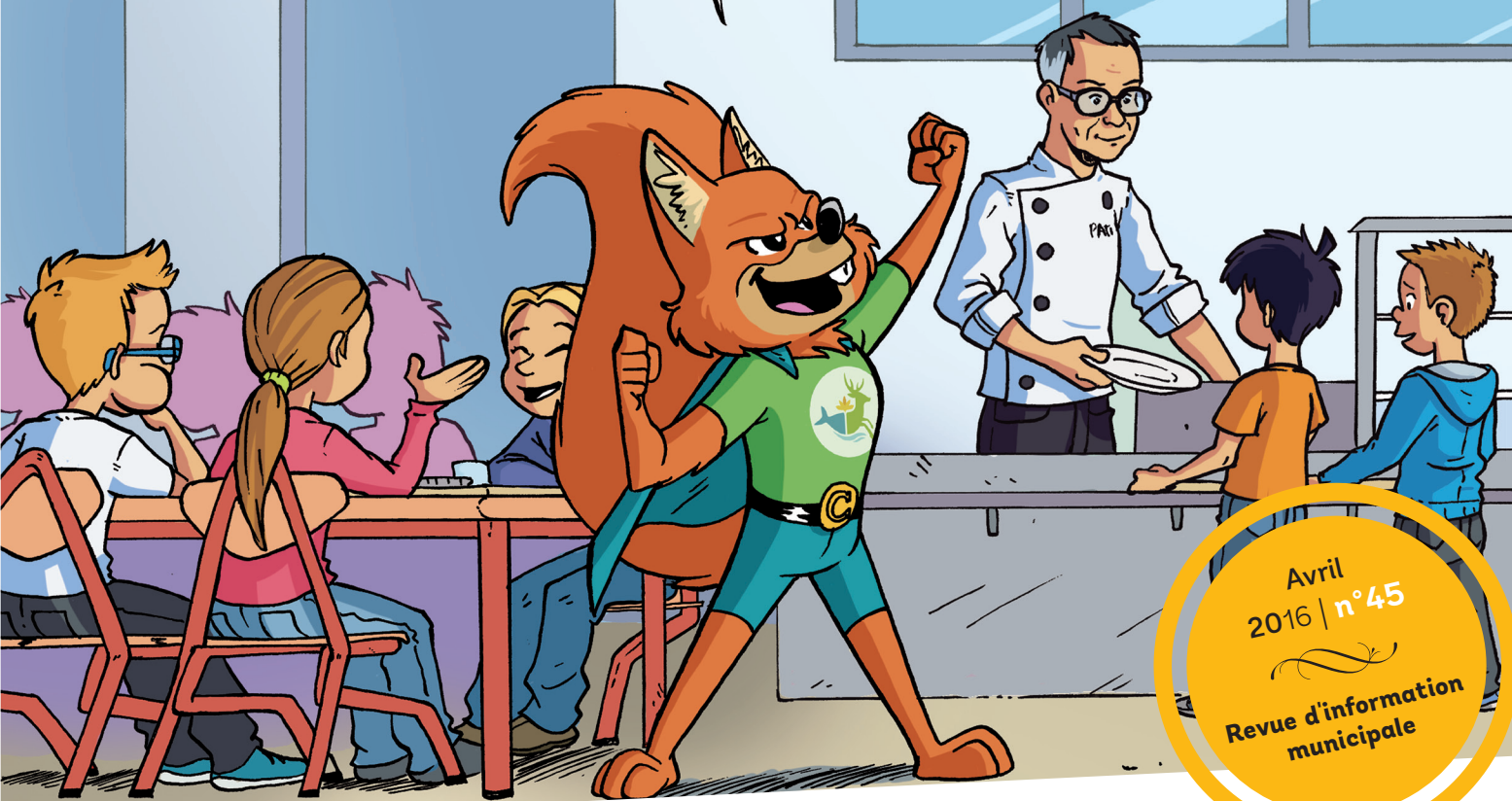


FINIR MON ASSIETTE
C'EST BON POUR
LA PLANÈTE !



Avril
2016 | n°45
Revue d'information
municipale

La Chevrolière | mag



DOSSIER
Environnement :
réduire nos déchets



DÉMARRAGE DES TRAVAUX
NOUVEL HÔTEL DE VILLE

À la une

BUDGET 2016



Éditorial

Chères Chevrolines, Chers Chevrolins,

Depuis février dernier, le cœur de notre commune se transforme.

Avec l'aménagement d'une place de services à la population, comprenant la maison commune - maison de services publics, le pôle santé et demain de nouvelles formes d'hébergements multigénérationnels sur le site de l'ancienne laiterie, La Chevrolière continue son travail d'embellissement et de rénovation de son centre-ville.

C'est un acte fort de cette mandature, c'est l'expression d'une volonté partagée par le plus grand nombre, tout faire pour maintenir à La Chevrolière activité, services et une vie locale dynamique.

Pour autant, les villages ne sont pas oubliés. Ils seront également au cœur de l'action municipale, avec de nouveaux cheminements piétons et scolaires sécurisés, des aménagements de sécurité, des réfections de voirie et l'étude d'une extension des réseaux d'eaux usées sur Fablou - La Landaiserie.

Nous poursuivons la réhabilitation de nos réseaux anciens, soumis à la pression des nappes phréatiques, et accompagnons la mise en conformité de branchements individuels.

La Chevrolière bénéficie de toutes les activités qui y sont organisées par les associations et les bénévoles, mais aussi par les actions de nos partenaires publics et des entreprises du territoire.

La Communauté de communes de Grand Lieu va ainsi aménager une aire de covoiturage à Tournebride et réhabiliter la déchetterie de notre commune. Aussi, deux nouvelles entreprises vont s'implanter sur le parc du Bois Fleuri, d'autres projets suivront sur Tournebride.

Enfin, ce sont aussi des aménageurs (Foncim sur la ZAC de la Laiterie et la SELA sur celle de Beausoleil) qui choisissent d'investir sur La Chevrolière, confiants dans les atouts de notre commune.

Ainsi, année après année, notre commune se développe en conjuguant l'amélioration de la qualité de vie des générations successives et la valorisation d'une identité locale préservée.

A deux pas de l'agglomération nantaise, nous avons la chance de vivre au cœur d'un espace naturel exceptionnel, notre responsabilité est de protéger ce cadre de vie tout en favorisant une activité en harmonie.

C'est l'engagement de toute l'équipe municipale.

Bon printemps à La Chevrolière

Sommaire

À la Une : Cérémonie des vœux	4	Tribune libre	20
Zoom sur : Vivre nos commerces	5	Conseil des sages	19
Dossier :		Vie associative	22
Économie et emplois de proximité	7	Actualité en images	24
Actualité des élus	13		



Nouveau Site Internet



4 icônes permettent un accès direct aux informations utiles et les plus recherchées, comme le :

- > Portail famille,
- > l'Actu des Assos,
- > les Services Publics (formulaire carte d'identité...)



Si vous n'avez pas reçu votre **identifiant** et **mot de passe**, vous devez nous communiquer votre adresse mail et le nom de vos enfants sur : portailfamille@mairie-lachevroliere.fr

ENTRETIEN AVEC : Sylvie ETHORÉ adjointe à la communication



Pourquoi un nouveau site Internet ?

Sylvie Ethoré : Le précédent datait de 2011, nous avons eu d'ailleurs le 1^{er} prix des Trophées de la Com pour ce site. 5 ans après, il était nécessaire d'être en phase avec les nouvelles technologies qui offrent plus de services aux usagers, de rapidité, d'ergonomie et un meilleur référencement pour trouver l'info plus rapidement.

Ce nouveau site, nous l'avons voulu plus pratique encore, plus facile d'accès, avec un graphisme simple et aéré, tout en offrant de nouveaux services à la population, aux associations, bref un contenu d'information plus riche, plus pertinent.

Nous avons analysé quelles étaient les pages les plus consultées, les navigations les plus symboliques, réalisé une enquête afin de connaître les souhaits des usagers en termes d'information, de services... La Commission municipale Communication a travaillé dès le départ à la nouvelle arborescence.

Quelles sont les nouveautés ?

SE : Il suffit de quelques clics pour accéder à l'information grâce à 5 thèmes dans le menu situé en haut de l'écran et de se laisser guider, puis au centre de l'écran on trouve l'essentiel à propos de La Chevrolière pour savoir tout ce qui s'y passe, grâce à "A la Une", "l'Agenda", ou bien "les Actualités". Mais aussi grâce à des pictos sur la partie gauche de l'écran d'accéder

directement à des pages pour faciliter la vie des habitants, "l'Actu des Associations", "les services publics en ligne", et "le Portail famille". Les Associations ont la possibilité de déposer maintenant directement en ligne leurs événements et photos.

Ce portail famille permet plus de services en ligne ?

SE : Il a été développé afin de permettre aux familles de gérer l'ensemble des prestations municipales pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Il s'agit d'un portail sécurisé avec un identifiant et un mot de passe, pour garantir la confidentialité des informations propres à chacune des familles. Ainsi celles-ci peuvent réserver des places pour leurs enfants au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire, ou bien encore au centre de loisirs pour les vacances... Les familles peuvent également consulter leurs factures, les régler en ligne, prendre connaissance des informations utiles comme le menu du mois au restaurant scolaire...

Bref toute une source d'informations réunies sur un seul portail.

Et les réseaux sociaux ?

SE : Nous avons profité du nouveau site, pour créer une page Facebook "ville de La Chevrolière". Elle informera là aussi sur les événements et l'actualité de La Chevrolière.

Budget 2016

Malgré les contraintes budgétaires, la municipalité maintient le cap pour investir pour l'avenir

ENTRETIEN AVEC : Claudie Ménager

adjointe aux finances



Quelle est l'ambition de ce budget ?

Claudie Ménager : Dans un contexte économique national difficile et malgré une baisse accrue des dotations de l'État, les transferts

de compétences de l'État sans contrepartie financière – réforme des rythmes scolaires), l'équipe municipale a défini un budget volontariste, solidaire et tourné vers l'avenir.

La municipalité continuera-t-elle d'investir ?

CM : La politique de la municipalité est de maintenir son effort d'investissement afin d'une part, d'améliorer la qualité des services publics offerts aux Chevrolins (routes, bâtiments, équipements ...), et d'autre part de soutenir la dynamique économique locale, qui est un moyen efficace de stimuler l'activité et la création d'emplois notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Ce qui sera le cas à La Chevrolière en 2016 avec le démarrage des projets du nouvel Hôtel de Ville, du nouvel Espace Jeunes, du pôle médical et logements locatifs, de la construction d'un nouveau quartier "la Laiterie"...

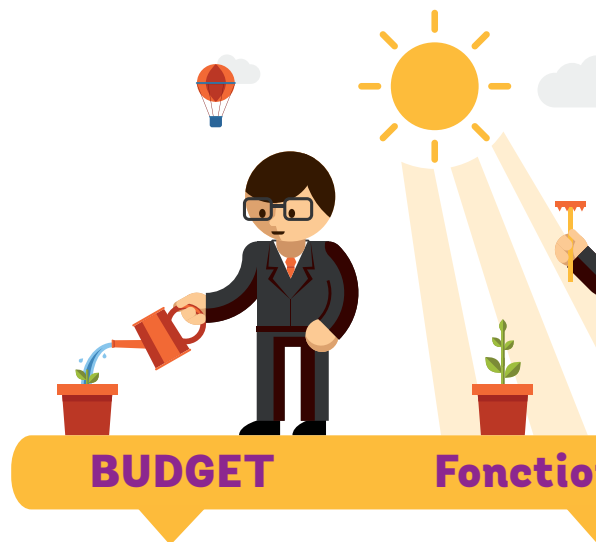
Ainsi, un niveau significatif d'investissement sera maintenu cette année (4,8 millions d'euros), avec un endettement modéré et sans augmentation des taux de la fiscalité. Cette politique est rendue possible grâce aux efforts effectués par la commune, pour accroître ses marges de manœuvre budgétaires et réduire ses dépenses de fonctionnement.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement doit permettre à la municipalité de maintenir l'effort d'autofinancement, par le virement de la section de fonctionnement à 1 million d'euros.

ÉQUILIBRE

Pour la 6^{ème} FOIS, la municipalité **N'AUGMENTERA PAS** les taux d'imposition (taux inchangés depuis 2011).

Taux inchangés

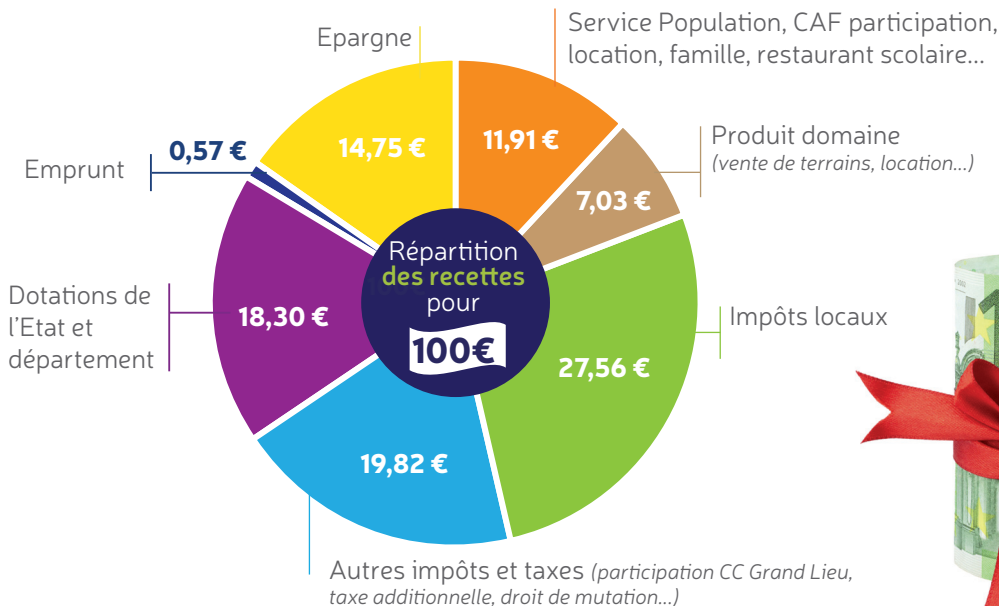


BUDGET
10 169 660 €

Fonctionnement
5 359 000 €

Recettes (fonctionnements et investissements)

D'où proviennent les : 100 €



Personnel

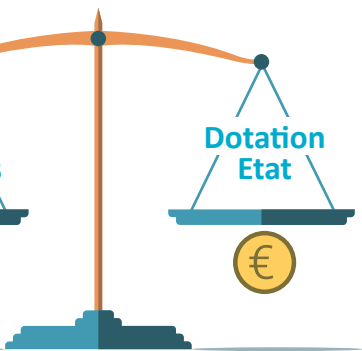
2,99 €

Action foncière (provision achat de terrain, coulée verte...)



Budget 2016

BRE FINANCIER



98 000 euros de perte de recette de dotation de l'Etat en 2015 et en 2016 (-12%).

En 2011, l'Etat versait à la commune **795 423 euros**,

En 2016, **569 515 euros**, soit 225 908 euros de moins de recette (- 28%).



nnement

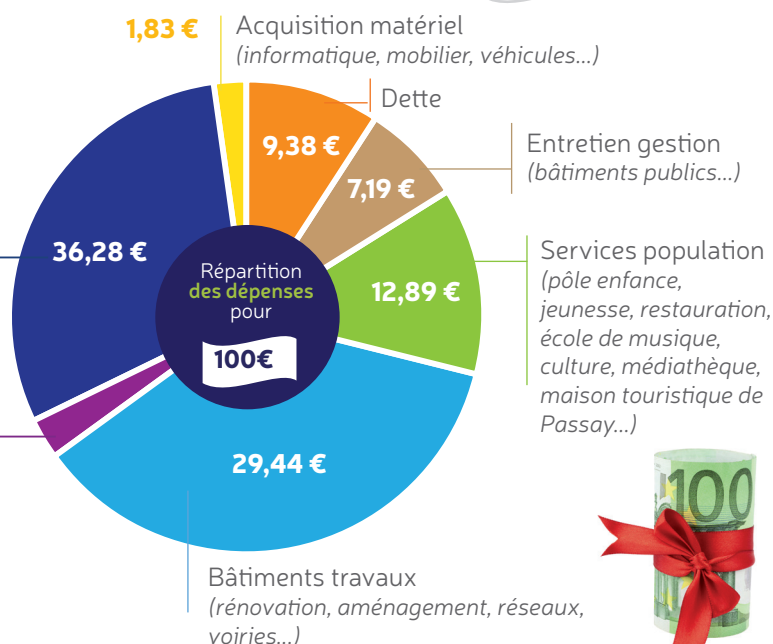
Investissement

780 €

4 809 880 €

Dépenses (fonctionnements et investissements)

Ce que fait la ville avec : 100 €



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Urbanisme et aménagement du territoire :

- Études et frais de procédure modification du PLU (loi ALUR et dans le cadre du projet de ZAC de la Laiterie) **52 060 €**
- Acquisition foncière pour la Coulée verte, aménagement sentiers et cheminements doux... **214 000 €**
- Construction Logements sociaux et pôle médical (3^{ème} bâtiment) **460 000 €**
- Provisions pour terrains nus **119 000 €**

Amélioration du cadre de vie, des villages et des hameaux :

- Travaux d'effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public **117 820 €**
- Aménagement de sécurité dans les hameaux. Cheminements rues des Landes de Tréjet et du Moulin de Charette **248 000 €**
- Création de parkings derrière la Poste et à l'angle de la rue du Verger et de la rue du Stade **17 000 €**
- Réfection de voirie rue Gotha, busage **85 000 €**

Sport/Complexe sportif :

- Engagement de l'étude de programmation pour le complexe sportif **26 000 €**
- Travaux et équipements divers **22 800 €**
- Renforcement de la sécurité des vestiaires de football et box associatifs **9 600 €**

Tourisme et patrimoine :

- Acquisition de matériel parcours patrimonial, rénovation de la table d'orientation de la Maison Touristique de Passay **20 940 €**
- Travaux de mise en valeur de la Maison de Tréjet **10 000 €**

Petite enfance, enfance et jeunesse :

- Acquisition de matériel et de mobilier **9 000 €**
- Mise en œuvre sur le site internet du Portail Famille **8 000 €**
- Travaux de construction du nouvel Espace Jeunes **410 000 €**

Amélioration des services publics de proximité et de la vie associative :

- Acquisition de véhicules électriques **29 700 €**
- Travaux de construction d'un nouvel hôtel de ville, maison des services publics **1 218 000 €**
- Mise aux normes, accessibilité (école, bâtiments publics, complexe sportif, voirie PMR...) **105 000 €**

Carrefour Contact / Marché du mercredi

"La Chevrolière mag" a souhaité promouvoir ces savoir-faire, ces hommes et femmes qui tous les jours sont à notre service,.



2^e ZOOM



Le Marché du mercredi matin s'installe - Place de l'église

La volonté de la municipalité a été de déplacer le marché dans la Grand'Rue sans pour autant fermer celle-ci à la circulation afin de garantir l'accès aux commerces de proximité.

L'aménagement de la place de l'Eglise, et plus spécifiquement devant la fontaine, permet d'utiliser un espace convivial pour accueillir les commerçants du marché. Le stationnement est facile grâce au parking juste derrière l'église. Ainsi n'hésitez pas venez faire le plein tous les mercredis matin de produits frais et de qualité.

Vous trouverez à votre service :

- 2 Primeurs et fruits
- Olives - fruits secs
- 2 Marchands de Poisson, fruits de mer,
- Fromager Beillevaire
- Crêpier
- Traiteur - Charcutier salaison

mais aussi 1 fois par mois

Marchands de Vêtements, de Chaussures, d'Outils



Marché tous les mercredis matins



Carrefour Contact : l'esprit commerçant, la sa

Il existe en France plus de 545 Carrefour Contact. Carrefour Contact est attaché à la réalité du terrain, là où se joue, chaque jour, la bataille sur chaque produit et chaque prix. Les équipes des magasins adaptent l'offre aux attentes des clients et les prix à la concurrence locale. Carrefour s'engage à référencer des produits locaux et à garantir à ses clients les prix les plus bas afin de répondre aux problématiques du pouvoir d'achat. Carrefour Contact à La Chevrolière c'est aussi le seul rayon presse de la commune, ainsi que la seule Station service et distribution de bombonnes de gaz. Enfin Carrefour Contact est aussi un partenaire de la vie associative locale.

Pour M. et M^{me} Pissot, responsables du magasin, ce qui distingue Carrefour Contact "c'est la passion des produits, l'esprit d'équipe, le sens du service, le meilleur prix". Carrefour Contact s'engage également dans le recyclage des déchets, l'optimisation des approvisionnements : à toutes les étapes de son activité commerciale, Carrefour déploie les mesures nécessaires pour minimiser l'empreinte environnementale de ses magasins.



**78 Grand'Rue
02 40 04 34 34**

Carrefour Contact

Ouverture :

du lundi au samedi 8h à 20h - dimanche 9h - 13h



Satisfaction du client.

Le Commerce de proximité plébiscité par les consommateurs

Après le tout hypermarché des années 80-2000, c'est l'heure du grand virage : le retour de la supérette de nos parents dans nos villes. Il y a aujourd'hui 8 518 supérettes en France contre 6 000 en 2005 soit + 40 % en 10 ans. Cette dynamique va se poursuivre par exemple avec Carrefour qui vient de racheter les 800 magasins de proximité de la marque DIA.

D'après les experts, cette dynamique va se poursuivre car les habitants ne veulent plus faire des kilomètres, subir des embouteillages, des problèmes de stationnement sur d'immense parking, pour faire leurs courses.

De plus en plus, le consommateur préfère faire ses courses en fonction de ses besoins, de ses capacités de stockage et surtout préserver son temps.

Cependant plus que jamais il faut veiller aux autres commerces de proximité afin qu'ils ne meurent pas. Le panorama que dressent nos géographes est terrible : la proportion de magasins vides atteint en France déjà en moyenne 9 % dans les 300 villes les plus importantes.



PLACE
AUX
JEUNES

L'ACTU

Le Centre de Loisirs prépare l'été.

Les vacances de février et de Pâques étant passées, il faut maintenant regarder vers l'été.

Après un premier bilan de fréquentation à la hausse sur les petites vacances, (en moyenne 50 enfants chaque jour.) l'équipe d'animation du Centre de Loisirs va se renforcer pour l'été, avec des animateurs supplémentaires pour l'organisation des mini-camps et des activités par exemple.

Les animateurs, Valérie, Marine, Christelle, Cécilia, Sylvie, Charlène, et Sébastien, préparent depuis quelques semaines les grandes vacances avec le plein d'animations, de jeux et de sorties à la plage, dans des parcs de loisirs, au cinéma... Sans oublier aussi les mini-camps qui tous les ans affichent complet. Cette année encore les jeunes de 7 à 13 ans pourront partir sur 5 jours découvrir les joies de l'équitation, de la nature, du karting, de la mer...

Renseignements au Centre de Loisirs pour les inscriptions et les pré-inscriptions pour les mini-camps au **02 40 13 32 30**.

Début des travaux du nouvel Espace Jeunes avant l'été

L'espace jeunes est relogé à pour un an, dans l'ancien restaurant scolaire situé à l'angle des rues Alfred-Lemaître et du Docteur-Grosse : un accueil transitoire en attendant la construction du nouveau bâtiment à proximité du complexe sportif qui démarrera avant l'été avec une livraison mi 2017.

« Le nombre de jeunes fréquentant ce service à destination des 11-18 ans est en progression : nous enregistrons 91 inscrits, la tranche d'âge la plus représentée étant celle des 11-13 ans », précise Sylvie Ethoré, adjointe chargée de la jeunesse et de la démocratie de proximité.



Futur Hôtel de Ville



TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION PLACE DU VERGER

A l'articulation entre le centre bourg et le nouveau quartier d'habitation « la Laiterie » le terrain d'implantation de la nouvelle mairie constitue un « épiceutre » urbain.

Ce projet global (*Hôtel de ville et pôle santé*) contribue à développer les services de proximité, tout en modernisant les équipements publics (*respect des normes thermiques, sismiques et d'accessibilité*). Cet aménagement d'ensemble veille à optimiser le foncier disponible de la commune, en limitant l'étalement urbain.

En février dernier, une puissante pelleuse est intervenue pour déconstruire les anciens garages, l'Espace Jeunes et les locaux associatifs situés place du Verger. Les associations ont été

relogées dans des locaux rénovés dans la mairie actuelle (*pour le Billard Club et l'Amicale Laïque*). L'Espace Jeunes a emménagé dans l'ancien restaurant scolaire en attendant la construction de son nouveau bâtiment qui sera situé à côté du Complexe sportif. Enfin les associations qui avaient du matériel stocké dans les garages, ont bénéficié des nouveaux locaux de stockage construits par la municipalité à proximité des Services Techniques et du complexe sportif (*Amicale Laïque, Théâtre les 3 Coups de Senne, les Soirées Playback, le Comité des Fêtes*).

Un espace de plus de 6 000 m² en plein cœur du bourg

Dégagé des gravats, après un tri par catégorie de matériaux, les passants

attestent souvent leur surprise en découvrant la surface globale de cet espace. En effet, en comptabilisant la place du Verger, les terrains adjacents et les venelles, c'est un peu plus de 6 600 m² de foncier municipal qui seront réaménagés en plein centre ville.

Aujourd'hui les travaux de gros œuvre du nouvel Hôtel de Ville vont débiter par la réalisation de la chape.

La cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre aura lieu le jeudi 16 juin à 11h en présence du Maire, Conseiller Régional, Johann Boblin, des élus locaux, du Sénateur Joël Guerriau, du Conseiller Départemental Stéphan Beaugé, et des représentants de l'Etat.





En 2015

- 160 kg/habitant de déchets ménagers par an
- 70% des déchets des poubelles grises pourraient être recyclés
- 29 kg/jour de gaspillage alimentaire au restaurant scolaire

Dos|sier

Environnement : réduire nos déchets, intensifier nos éco-gestes

des actions pour changer d'habitudes !



Réduction du **gaspillage alimentaire** au Restaurant Scolaire



Redevance incitative



Que deviennent nos déchets? **Incinération et recyclage**



Comment **réduire nos déchets, nos consommations énergétiques ?**



Des **Chevrolins** impliqués dans l'Agenda 21 témoignent.

Chasse au gaspillage

Une prise de conscience importante

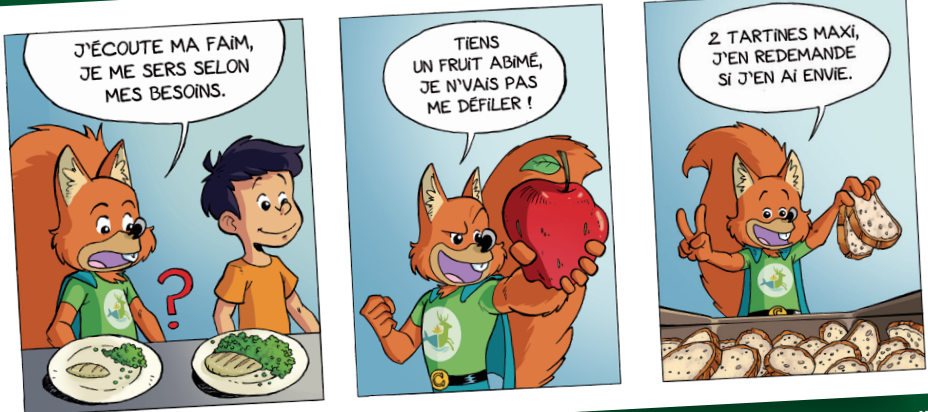
L'Agenda 21 comme piste de départ

C'est à partir du diagnostic de l'Agenda 21 réalisé par Kévin Challemet, chargé de mission Agenda 21, que Patrice Guihéneuf, responsable du restaurant scolaire et Sophie Clouet, conseillère municipale déléguée à l'environnement durable ont fait le constat qu'il fallait engager des actions pour réduire la quantité de nourriture jetée chaque jour au restaurant scolaire.

Dès lors un plan d'action a été proposé aux enseignants afin que ce projet de lutte contre le gaspillage soit relayé en classe. Le regroupement de plusieurs projets a permis à différents acteurs de s'engager et d'adhérer au dispositif.

Une Bande dessinée "les aventures de Cookie"

Ainsi à partir de la mascotte que le Conseil Municipal des Jeunes avait créée pour le restaurant scolaire, une BD réalisée par Thomas Bonis, dessinateur professionnel, mettant en scène un écureuil nommé "Cookie au restaurant scolaire" a été réalisée. Cette BD c'est une manière ludique de communiquer sur les bons gestes à adopter pour lutter contre le gaspillage. La BD a été remise à tous les enfants des écoles primaires. Un tome 2 pourrait être réalisé en fonction des résultats à venir d'ici la fin de l'année.



Télécharger la BD "Cookie lutte contre le gaspillage alimentaire" sur le site internet de la ville.

Au départ un constat colossal : 29 kg/jour de déchets alimentaires avec des pointes à 41kg.

Par ailleurs, avec les enseignants il a été décidé de mettre en place une action simple et efficace : la pesée des déchets. Toutes les classes de maternelle et de primaire sont venues au restaurant scolaire après le déjeuner pour visualiser les déchets et la quantité en kilos que cela représentait.

Chaque midi, des assiettes-test étaient conservées pour démontrer aux enfants ce qui était jeté directement à la poubelle. Patrice Guineheur, responsable du

restaurant scolaire précise "L'objectif était de les faire réagir, savoir pourquoi il y avait autant de déchets et de voir avec eux comment on pouvait faire pour éviter tout ce gaspillage. Pour les plus grands une sensibilisation a été faite sur le "bilan carbone" de ces déchets alimentaires. Par exemple, ce midi a été jeté en kilo, l'équivalent de 200 steaks hachés, mais aussi le travail de l'agriculteur, la transformation de la viande en steak, le transport, la cuisson au restaurant scolaire... tout cela part à la poubelle."



du restaurant scolaire

Un objectif de 10 kg/jour de déchets alimentaires

Plusieurs actions vont permettre d'atteindre cet objectif :

- la prise de conscience des enfants qui s'est renforcée par un respect des recommandations anti-gaspi. On constate déjà une réduction journalière actuellement à 15 kg/jour. La quantité de pain jeté a diminué de façon importante (avant c'était l'équivalent de 5 baguettes/jour qui était jeté), maintenant les enfants prennent 2 tartines maxi et viennent se resservir si besoin.
- adapter les produits alimentaires aux préférences des enfants tout en maintenant l'équilibre et la diversité des repas, avec le principe de faire l'effort de goûter. (proposer des recettes agréables pour cuisiner le chou-fleur, l'endive...par exemple).
- adaptation des quantités à la faim des enfants (il y a maintenant des assiettes avec des quantités moyennes et des assiettes plus importantes, afin de respecter aussi la morphologie des enfants). Les enfants peuvent venir se resservir sans problème.

Cette première phase de prise de conscience s'est terminée par un passage de Patrice Guihéneuf dans chaque classe pour avoir un retour des élèves et envisager avec eux la suite du projet.

Fin avril, il est prévu d'organiser de nouvelles pesées pour voir si la baisse se confirme, et d'écouter les enfants sur les actions qu'il conviendrait d'améliorer ou de mettre en place. Des posters tirés de la BD de Cookie seront distribués dans les classes.

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable qui aura lieu fin mai, une exposition sera organisée pour présenter l'ensemble du travail réalisé par toutes les classes et en partenariat avec le restaurant scolaire.

Diminuer le poids et le volume des poubelles

2,5m³ pour le compostage au restaurant scolaire

Un pavillon de compostage composé de 3 bacs a été mis en place au restaurant scolaire afin de récupérer les déchets alimentaires.

Un prévisionnel de 4 tonnes/an

Les bacs de compostage permettent maintenant de récupérer à la fois des épluchures de légumes, de fruits...mais aussi la globalité du contenu alimentaire des restes des assiettes.

La municipalité a confié la gestion de ce compostage à la société In Situ, afin de bien respecter les règles de compostage. L'objectif est de pouvoir réutiliser cette quantité de compost à la fois pour le service des Espaces Verts de la ville, les futurs jardins familiaux de Beausoleil, mais aussi dans le cadre des animations PEDT du midi avec la mise en place d'un espace jardinage qui sera réalisé à proximité du restaurant scolaire.

Des résultats déjà encourageants

De bonnes habitudes à copier aussi à la maison

A travers cette opération "Chasse au gaspi", certains enfants ont décidé avec leurs parents de jouer aussi le jeu à la maison. Manger c'est bien, jeter, ça l'est beaucoup moins ! Chaque année en moyenne, 20 kg d'aliments partent à la poubelle par personne. Ils représentent 12 % du poids de la poubelle grise : la moitié représente des aliments entamés mais non terminés, un quart est constitué de restes de repas et un quart des aliments jetés sans même avoir été entamés.

Voici quelques idées faciles à mettre en place :

• En faisant ses courses intelligemment...

établir une liste de courses adaptée à vos besoins ; vérifier les dates de péremption des aliments ;

• En stockant correctement les aliments...

bien ranger et « gérer vos stocks » ; les premiers produits entrés dans le réfrigérateur seront les derniers sortis ; conservez les restes de repas dans des boîtes hermétiques ; ôtez tous les suremballages carton ou plastique inutiles et les mettre directement dans la poubelle déchets recyclables ;

• En congelant sans modération...

stocker des plats faits-maison pour vous régaler ou vous dépanner plus tard ; dès qu'un produit commence à « dépérir » ou que la date de péremption approche, au congélateur

• En se régaland avec les restes !

l'utilisation des fanes et des épluchures est une autre manière de ne pas gâcher et d'utiliser le produit au maximum.

Rien ne se perd, tout se transforme en cuisine, alors ne jetons rien et profitons-en !



Réduction des emballages

Le restaurant scolaire s'est engagé également auprès de ses fournisseurs à proposer des aliments sans emballage. Ainsi souvent les entrées ou les desserts sont conditionnés dans des ramequins afin d'éviter les déchets.

Ils agissent déjà



Rencontre avec 2 familles Chevrolines, et 1 association locale qui agissent déjà au quotidien pour l'Environnement.



Marie et Rudy DENESLE, un jeune couple avec 2 enfants, se sont engagés dans la chasse aux emballages, il y a déjà plusieurs mois.

Vous vous êtes engagés dans une démarche de chasse au gaspi avec un objectif « viser le zéro déchet » chez vous. Qu'est-ce qui vous a motivés ?

Ce qui nous a motivés c'est le constat de l'incroyable gaspillage de papier, emballages carton, déchets ménagers, autres emballages soi-disant recyclables. Et surtout l'envie de donner de nouvelles valeurs et habitudes de consommation à nos enfants.

Nous avons acheté le livre de Jérôme Pichon "Famille presque Zéro déchet", il s'agit d'un guide pratique, illustré et plein d'humour pour se lancer dans un mode de vie durable.

Qu'en est-il de vos premiers résultats ?

Nous avons commencé cette action après Noël, et pour l'instant nous sortons un fond de poubelle jaune tous les 15 jours et une poubelle grise toutes les 3 semaines.



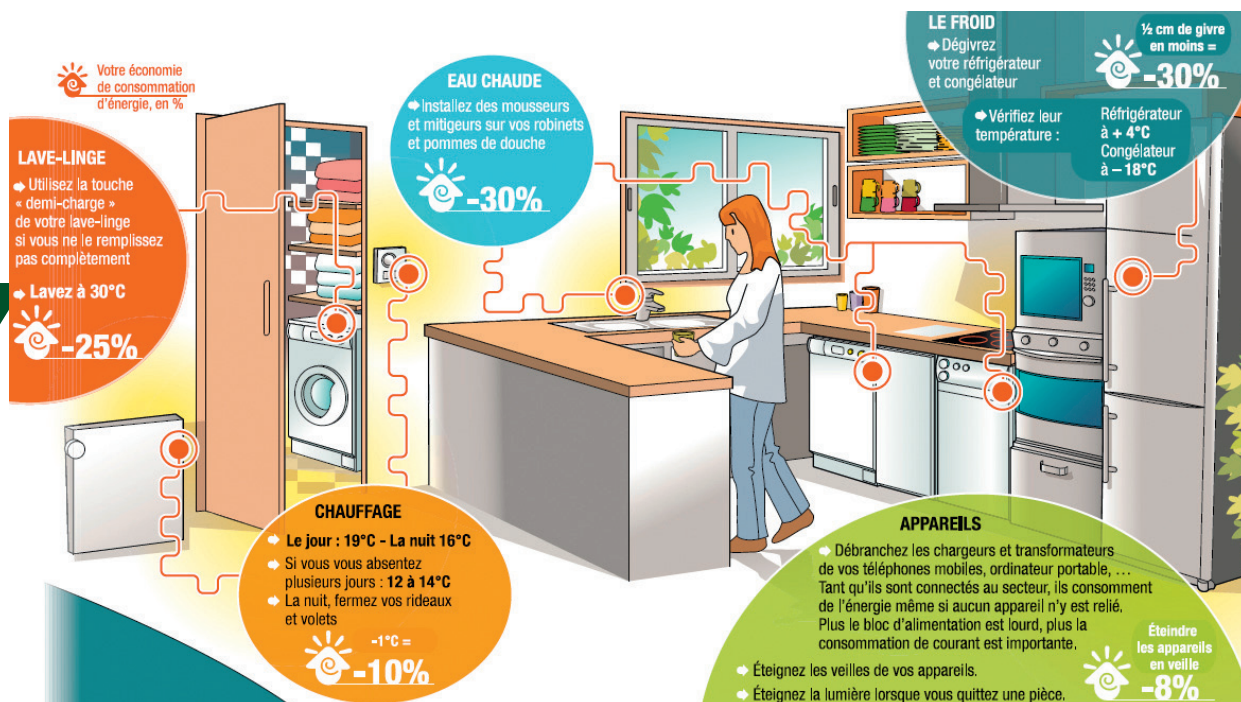
Comment faites-vous pour réaliser vos achats sans emballage ?

Au début ça n'a pas été facile de faire accepter aux commerçants que nous ne voulions pas de papier d'emballage, ni de sacs plastique... mais par exemple maintenant chez le boucher de La Chevrolière, nous venons avec nos boîtes Pyrex. Chez le boulanger nous venons avec nos

propres filets que nous avons confectionnés avec du tulle pour nos viennoiseries par exemple et nous ne voulons plus de sacs papier pour les baguettes. Pour les légumes nous avons des bocaux qui sont parfois tarés directement chez les commerçants. Nous avons 2 jeunes enfants, alors pour le lait on utilise des bouteilles en verre et l'on va acheter notre lait 2 fois la semaine à la ferme de la Chantinière à La Chevrolière. Pour remplacer les mouchoirs papier par exemple nous sommes revenus tout simplement aux mouchoirs tissu que l'on réalise avec des anciens tee-shirt par exemple et c'est pareil pour le sopalin que l'on a remplacé par des vieux torchons.

Avez-vous quelques bons conseils à nous donner ?

Ouh là là, par où commencer : D'abord le primordial, **REFUSER** de consommer ce qui n'est pas nécessaire, c'est-à-dire les bouteilles en plastique, le suremballage, les kleenex, le sopalin, etc... et puis aussi **RÉUTILISER** ce qui peut l'être, comme les jouets en bois des neveux nièces, les vêtements, vendre et acheter d'occasion des articles qui ont déjà été fabriqués et qui ont utilisé beaucoup de ressources pour leur production. **COMPOSTER** les déchets ménagers. Et bien d'autres choses encore !





Simona LADARU et Stéphane GIBIELLE et leurs enfants, habitants du quartier du Gotha.

Vous vous êtes engagés dans une démarche de chasse au gaspi avec un objectif « réduire votre consommation énergie » chez vous. Qu'est-ce qui vous a motivés ?

La première motivation c'est d'avoir une démarche familiale, où tout le monde est impliqué et concerné, grands et petits. Puis, la seconde motivation c'est de faire ceci sous forme ludique, avec d'autres familles. Ça permet de se retrouver 1 fois par mois et faire une soirée apéro dynamique tout en échangeant sur les "trucs et astuces" anti-gaspillage.

Le but étant bien sûr de "réduire la consommation d'énergie" tout en gardant son confort. Donc, nous traquons plutôt le gaspillage avec des outils et méthodes faciles d'utilisation mis à disposition par l'Association ALISÉE (mousseurs, débitmètre, hydromètre, etc.). Par exemple, lorsqu'on prend une douche, un compteur montre que la banquise sur laquelle un ours est assis, fond au fur et à mesure que l'on laisse l'eau couler. Le but final étant bien sûr de finir sa douche avant que la banquise fonde totalement et que l'ours tombe à l'eau.

Qu'en est-il de vos premiers résultats ?

Nous sommes quasiment à mi-parcours. Le résultat de l'équipe (5 familles) est à - 19 % en énergie et - 23 % en eau (l'objec-

tif du défi étant à - 8 % en moyenne) et nous n'avons rien changé à notre confort de vie. L'esprit d'équipe est très important car ça motive tout le monde et la satisfaction est partagée.

Avez-vous quelques bons conseils à nous donner ?

Essayez le défi ! Ça ne demande pas beaucoup de temps (relever ses compteurs 1 fois/mois) puis c'est ludique pour les enfants, amusant pour les grands (sans trop abuser lors des apéros !). Et à la fin, on peut faire des choses encore plus amusantes avec la cagnotte gagnée sur nos factures car on diminue le gaspillage. Pour d'autres, ça permet de détecter vraiment des fuites cachées, de réfléchir à une meilleure isolation de l'habitat, etc.

Chasse au gaspi ...Quelques "idées concrètes du Club CPN La Colombe".

Rencontre avec Jean-Yves Clenet, Président du Club CPN La Colombe qui organise depuis de nombreuses années, des activités pour ses membres, et parfois pour le grand public, avec l'optique de toujours respecter ce qui nous entoure, et "éviter le gaspillage"

> Pour la mobilité, nous essayons de pratiquer le vélo ou la marche à pied, pour les trajets courts, et le covoiturage ou les transports en commun, pour les déplacements plus longs.

> Nous essayons de ne pas oublier d'éteindre, dans les pièces d'où nous sortons, et de couper les veilleuses des appareils qui ne servent pas.

> Nous recherchons les circuits les plus courts possibles, pour les approvisionnements : viande, lait, légumes, fruits ... produits sur place, à La Chevrolière, ou tout près, cela existe... et, surtout, consommer les produits de saison... qui nécessitent moins d'énergie et sont tellement plus savoureux !

> Economiser l'eau... avec des toilettes sèches (sans eau) par exemple, que l'on peut ensuite composter, et utiliser au jardin, tout en paillant, pour beaucoup moins arroser, et varier les méthodes, avec l'agroforesterie, la culture sur buttes...

> Nous soutenons en particulier l'association Bolivia Inti Sud Soleil (on peut visiter le site Internet : www.boliviainiti-sudsoleil.org), qui propose, la diffusion et l'emploi de moyens de cuisson extrêmement économes (Cuiseur à Bois Econome, cuisEUR solaire, cuisEUR Thermos ...). Appareils dont nous montrons l'utilisation quand l'occasion se présente (fête des 3 ports...).

Ces exemples ne sont pas pris au hasard... Chaque année, le Club CPN La Colombe trouve des sites à visiter, des intervenants compétents et pratiquants, sur tous ces sujets (jardin, maison, transports ...) pour éviter de gaspiller... Citons aussi la récupération des cartouches d'encre vides pour les recycler...

Pour voir nos activités et/ou pour adhérer :

<http://www.clubcpnlacolombe.org>

ou 02 40 04 38 15

Le Club CPN La Colombe ne se veut pas un "donneur de leçons".

Mais, en plus de la connaissance de la Nature, il souhaite aider à une consommation responsable, solidaire et économe, qui préserve l'Avenir, par des actions concrètes...

"La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas !"

Ce qui n'empêche pas de bien vivre et de connaître ce qui nous entoure... pour en profiter sereinement...

Redevance incitative pour 2017

4 questions à Bernard Coudriau

VICE-PRÉSIDENT DE LA COM COM DE GRAND LIEU
EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT



Pourquoi faire évoluer le mode de facturation ?

D'abord, pour entrer en conformité avec le cadre fixé par les lois Grenelle qui proposent d'intégrer une part incitative dans la tarification du service de collecte des déchets (loi du 3 août 2009). Mais aussi, pour mieux maîtriser l'inflation des coûts de traitement des ordures ménagères qui évolue notamment avec la quantité déposée à l'usine d'incinération. Nous devons faire évoluer le mode de facturation si nous souhaitons conserver une gestion économe du service.

Nous sommes entrés dans une phase de simulation et ce jusqu'à la fin 2016, quels conseils pouvez-vous nous donner ?

En premier lieu, même si le camion de collecte des déchets continue de passer chaque semaine, ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein... Cette phase de simulation permettra à chacun d'évaluer sa propre consommation du service, d'adopter de nouveaux réflexes et d'estimer ce qu'il devra payer en 2017.

En quoi le dispositif est-il véritablement incitatif ?

Un grand nombre de déchets sont recyclables : les emballages au bac jaune, les verres et les papiers aux conteneurs dédiés, les encombrants à la déchetterie et les fermentescibles (tonte, feuilles, déchets cuisine...) au composteur. Ci-contre, le schéma en page 15 démontre que nous pouvons mieux faire. Hier le bon trieur ne pouvait pas influencer sur le montant de sa facture. Ce dispositif placera demain chacun devant ses responsabilités.

Comment allez-vous poursuivre l'optimisation du service ?

De probables extensions des consignes de tri promues par Eco-Emballage permettront, en 2017, d'accueillir pots de yaourt, de crème fraîche, barquettes, sacs et films plastique dans le bac à couvercle jaune avec tous les emballages. À terme un tri plus simple et un moyen supplémentaire de réduire ses ordures ménagères.

JANVIER 2016 LA REDEVANCE INCITATIVE mode d'emploi !

InfoTri, LA LETTRE D'INFORMATION SUR LA GESTION ET LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU

1 QUI EST CONCERNÉ PAR LA REDEVANCE INCITATIVE ?
L'ensemble des ménages, les entreprises (en remplacement de la redevance spéciale) et administrations du territoire.

2 COMMENT ÇA MARCHE ?
Chaque ménage dispose d'un bac à ordures ménagères équipé d'une puce électronique. Les camions de collecte sont équipés d'un système de lecture de puce permettant de comptabiliser le nombre de fois où le bac à ordures ménagères a été ramassé pour une adresse. Ces données seront reportées en toute transparence sur votre facture.

3 QUE VAIS-JE PAYER ?
Comme pour une facture d'eau ou d'électricité, demain, la facture liée au service de gestion des déchets sera composée d'un **abonnement** (financement des coûts fixes : passage systématique du camion chaque semaine, gestion du service, de la déchetterie, investissements...) de la **redevance incitative** (une part variable indexée sur le nombre de ramassages de votre bac à ordures ménagères (couvercle gris). La grille des tarifs sera établie au deuxième semestre 2016 et ajustée chaque année.

4 QUELS AVANTAGES ?
RESPONSABLE, MAÎTRISABLE ET ÉQUITABLE :
Votre implication en faveur du tri et de la réduction des déchets (compostage...) vous permettra à partir du 1^{er} janvier 2017 d'influencer le montant de votre facture. Celui-ci sera établi notamment sur le nombre de ramassages de votre seul bac à ordures ménagères. Vous ne paierez plus en fonction de la valeur locative cadastrale de votre logement.

5 LE PLANNING
• 01/01/2016 au 31/12/2016 : phase de simulation
• Juillet 2016 : 1^{re} facture à blanc - à ne pas payer (votre utilisation du service de collecte du 01.01.2016 au 30.06.2016)
• Janvier 2017 : 2^{ème} facture à blanc - à ne pas payer (votre utilisation du service de collecte du 01.07.2016 au 31.12.2016).
• 1^{er} janvier 2017 : À compter de cette date, vous ne paierez plus la TEOM. Cette taxe sera remplacée par la Redevance Incitative. Vous recevrez alors deux factures par an (1^{er} et 2^{ème} semestre).

J'AI ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- Des réunions d'information près de chez vous, un guide à paraître et des lettres d'information régulières pour mieux comprendre la redevance incitative et découvrir toutes les astuces pour réduire vos déchets.
- 20 janvier • Saint Colomban**
Salle des Mauves • 20h
 - 21 janvier • St Philibert de Gd Lieu**
Salle des Marais • 20h
(pour les communes de Saint Lumine et Saint Philibert)
 - 25 janvier • Pont Saint Martin**
Salle des Fêtes • 20h
 - 27 janvier • La Chevrolière**
Espace Le Grand Lieu • 20h
 - 28 janvier • La Limouzinière**
Salle Henri IV • 20h
 - 1^{er} février • Montbert**
Salle des Fêtes • 20h
(pour les communes de Montbert, Geneston, Le Bignon)

Une ferme photovoltaïque AUX SIX-PIECES

Les Communautés de communes de Grand Lieu, Cœur Pays de Retz et Loire-Atlantique méridionale, ont entreposé dans le passé leurs déchets ménagers sur le site des Six-Pièces situé dans la forêt de Machecoul.

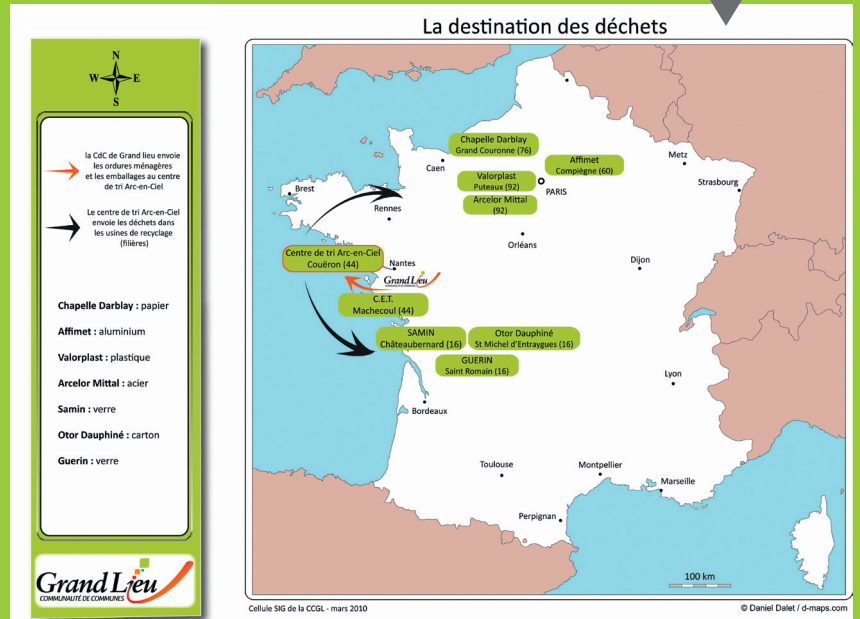
Financer l'entretien du site

L'idée d'un parc photovoltaïque est née à la suite de la fermeture du centre d'enfouissement technique des Six-Pièces. En 2009, il a cessé d'accueillir les 15 000 tonnes de déchets annuels. Pour financer l'entretien de ce site (obligatoire durant 30 ans) et pour le réhabiliter, les élus avaient émis le projet d'énergie solaire.

La Communauté de Communes de Grand Lieu a voté la constitution de la société "Sydela énergies Six pièces". Elle aura en charge la mise en place d'une politique énergétique en faveur du développement des énergies renouvelables et de la transition énergétique, pour l'ancien site d'enfouissement des déchets des Six pièces, situé à Machecoul.

Cette société interviendra notamment pour la réalisation du projet de la ferme photovoltaïque sur ce site avec une production annuelle de 3,7 millions de kWh. Le chiffre d'affaires pourrait être de 444 000 € par an.

QUE DEVIENNENT NOS DECHETS ?



Les ordures ménagères sont évacuées vers l'usine de valorisation énergétique **d'Arc en Ciel à Couëron**. Les emballages sont aussi triés sur ce même site. Le centre de tri Arc-en-ciel a pour objectif de valoriser au maximum les déchets ménagers et industriels par le recyclage, le réemploi, l'énergie ou le compostage. A leur arrivée, les déchets ménagers sont repartis en fonction de leur origine : ordures ménagères, emballages recyclables, déchets végétaux, encombrants des déchetteries...

* Les ordures ménagères sont incinérées.

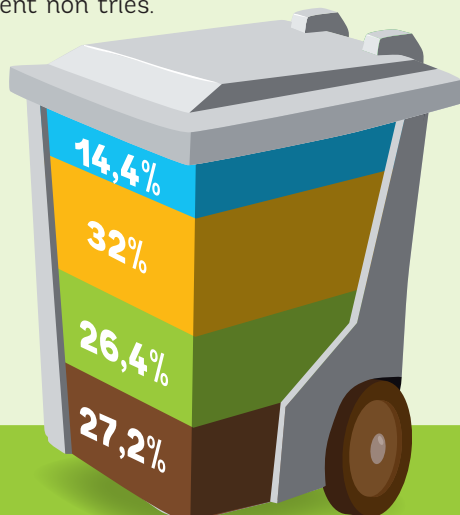
* Les emballages recyclables sont triés, mis en balles puis expédiés vers les différentes usines de recyclage.

* Les déchets végétaux sont transformés en compost et alimentent ensuite le marché comme matière première ou pour des fabricants d'engrais.

* Les tout-venant sont entreposés puis enfouis au CET de Changé.

Des efforts à **POURSUIVRE...**
+ de **70%**

des déchets présents dans une poubelle **ordures** ménagères sont recyclables et par conséquent non triés.



- **Devraient être déposés...**
- **En déchetterie** (cartons, textiles...)
- **Au composteur** (tontes, feuilles, déchets de cuisine...)
- **Dans le bac jaune (emballages) ou aux conteneurs pour le papier et le verre**
- **Ordures ménagères**

Source ADEME

Infos +

RESTAURANT SCOLAIRE - LE BIO AUGMENTE

La part des aliments bio dans les achats du restaurant scolaire est de 35,10 % (dont 21,2 % en bio local).

Le restaurant scolaire réalise 7,30 % de ses achats chez les commerçants et agriculteurs de la commune, 23,30 % sur la zone de la Communauté de Communes de Grand Lieu, et 4,50 % en Vendée.



UN APPRENTI EN RENFORT

En contrat d'apprentissage au SIFAM de Ste Luce, en restauration collective, Florian Rabiller a rejoint pour 2 ans l'équipe du Restaurant scolaire de la commune.

Polyvalent, le poste de Florian permet au responsable Patrice Guihéneuf de dégager du temps pour la gestion du restaurant scolaire. Florian s'occupe de la préparation des entrées, de la mise en place des salles, du service et de la remise en état des lieux.

Florian est bien connu de l'équipe du restaurant scolaire, puisqu'il y a seulement quelques années il était élève de la classe Ulis de l'École St Louis de Montfort.

CIMETIÈRE

Concessions funéraires

Lors du conseil municipal du 4 février dernier, les élus ont acté le lancement de la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon pour les tombes les plus anciennes du cimetière.

Par cette opération la commune souhaite améliorer la gestion de l'espace, donner un aspect plus accueillant au cimetière, maintenir la sécurité mais aussi optimiser les places. Les monuments funéraires n'offrant pas les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité publique, seront traités en priorités.

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, **l'entretien d'un emplacement concédé incombe au concessionnaire ou à ses ayants droit**, et malheureusement pour certaines concessions nous n'avons plus de contact avec les familles. En début de procédure et durant tout son déroulement, la liste des emplacements concernés sera consultable à l'entrée du cimetière et en mairie. Des petits panneaux d'information seront aussi déposés afin que tout ayant droit éventuel puisse être informé.

Chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état de propreté et de solidité et ainsi arrêter la procédure sans aucune autre formalité.

N'hésitez pas à relayer l'information auprès des proches ou des familles qui auraient déménagé. La mémoire des plus anciens est essentielle. **Pour toute information complémentaire Martine Doré, adjointe au Cadre de vie peut vous recevoir sur RDV.**



AGENDA 21



AGENDA 21

Retrouvez le diagnostic et enquêtes sur le site internet

Dans le cadre du lancement de l'Agenda 21, un diagnostic effectué par Kevin Challemet a permis de réaliser une collecte de données de plusieurs mois, aux niveaux national et local. "Cela nous a permis de réaliser une véritable carte d'identité de la commune. Ces indicateurs nous serviront de base pour savoir si la commune a évolué dans quelques années »

En février dernier, des tables rondes ont été organisées afin d'obtenir l'avis des Chevrolins sur les pistes de travail à suivre localement, pour améliorer la qualité de vie, préserver la planète et faire des économies d'énergie.

Les participants étaient invités à noter de 1 à 5 et à commenter les vingt-huit pistes présentées, regroupées en cinq grands thèmes : l'épanouissement de tous ; la cohésion sociale et la solidarité ; la consommation et la production responsables ; la lutte contre le changement cli-

matique ; et la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Afin de prolonger cette étape de concertation vous pouvez retrouver le diagnostic sur le site Internet de la commune et répondre à 5 questionnaires en ligne (dans la rubrique Cadre de vie - Agenda 21).



Banque alimentaire et le CCAS

La Banque alimentaire de Loire Atlantique a fêté le 24 octobre 2014 ses 30 ans d'existence, l'association a également franchi cette année le cap des 2 000 tonnes de denrées alimentaires récoltées sur les 2 sites confondus de St Aignan de Grand Lieu et St Nazaire.

Pour construire sa politique d'aide sociale, le CCAS de La Chevrolière s'appuie sur la reconnaissance d'un besoin de subsistance et constitue le fondement même de la politique d'aide sociale. Cette aide alimentaire s'effectue sous la forme de distribution de denrées alimentaires ou de distribution de bons à usage alimentaire. La commune garde à l'esprit que l'aide ali-

mentaire doit répondre aux besoins vitaux des personnes mais qu'elle est surtout et surtout la première démarche d'inclusion sociale permettant d'accompagner les personnes vers l'insertion et l'autonomie.



Des bénévoles chevrolins très actifs se chargent de confectionner les colis alimentaires en garantissant l'équité entre les usagers.

La distribution a lieu tous les 2^{èmes} mardis du mois, à la Maison du Lien Social, impasse Montfort (les personnes dans l'incapacité de se déplacer peuvent être livrées).

Les demandes sont faites en mairie, sur rendez-vous. Contact CCAS.



La Maison Montfort

PORTES OUVERTES LE 28 MAI (10H-17H)

Maison du Lien Social et de la Solidarité. Une permanence est organisée tous les derniers mardis du mois. Sylvie Paumier,

Assistante sociale de la Fédération de Santé Publique de l'Hôpital Damezon peut recevoir également sur RDV de 15h à 17h sur place.

Clic Vivre son âge

Centre local d'information ou de coordination est un lieu d'information pour les + de 60 ans et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge. Ce service est proposé gratuitement.

Accueil téléphonique et sur place du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Accueil sur RDV tous les après-midi. Parc d'Activités de Tournebride - Hôtel d'entreprise n°2

Téléphone : 02 40 36 06 42 - adresse mail : clic-vivresonage@orange.fr

Les Ateliers Mémoires

3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h. Contact : M^{me} Naud au 02 51 70 95 25



Les sorties des Après-midi divertissements

- * 29 juin LE VILLAGE MINIATURE à NOIRMOUTIER Payant
- * 27 juillet FOIRE A L'ANCIENNE à CHALLANS Gratuit
- * 24 août LE NID à NANTES Payant
- LE PASSAGE POMMERAYE Gratuit

Les sorties sont prévues pour 20 personnes maximum.

Les inscriptions se font impérativement en mairie.

En Brève



BIEN PRÉPARER SON MARIAGE CIVIL

Pour répondre aux attentes de nombreux couples, la mairie de La Chevrolière a conclu un accord de partenariat avec Cap Mariage 44.

La Chevrolière s'associe à Cap Mariage 44 et à la Chambre des notaires de Loire-Atlantique et convie les futurs mariés à une réunion publique **le Samedi 30 avril à 10h30 en mairie, salle des mariages.**

Au programme : présentation des articles du Code civil relatifs au mariage et des différents régimes matrimoniaux, personnalisation de la cérémonie et échanges avec d'autres couples.

Les animateurs de Cap Mariage 44, juristes, notaires, sont formés à l'écoute et prêts à répondre aux interrogations des futurs époux.

Sur inscription :
en mairie 02 40 13 30 00

Renseignements :
www.mariage-civil.org
capmariage44@gmail.com



VOIRIE

Nouveaux parkings dans le centre

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle mairie, les travaux ont débuté le 15 février, par la déconstruction des bâtiments de la place du Verger.

La municipalité a anticipé l'événement, en créant plusieurs zones de stationnement dans le centre-bourg :

- **19 places** derrière La Poste,
- **8 places** à l'angle de la rue du Verger et de la rue du Stade, et
- **32 places** à l'entrée de l'ancienne laiterie.

Celles-ci viennent s'ajouter aux **200 places** existantes, réparties derrière l'église, à la mairie, rue du Stade, devant La Poste et dans la Grand'Rue.



ASSAINISSEMENT

Programme 2016 réhabilitation des réseaux

La municipalité s'est engagée dans un schéma directeur de travaux pour planifier un programme pluriannuel de rénovation des réseaux d'eaux usées.

Pour 2016, une tranche ferme concernera des travaux de chemisage pour la rue du Dr Grosse, les impasses du Gué et du Ruisseau, soit 675 ml de réseaux réhabilités. Profitant de ces travaux, les branchements individuels seront également repris, soit un total de 32 branchements.

Le coût estimatif est de 105 000 euros HT.

Une tranche conditionnelle est inscrite



également pour la rue A. Lemaître sur 300 ml et pour 22 branchements de particuliers. Coût estimatif de 55 000 euros HT.

CHANTIER D'INITIATIVE LOCALE POUR LES JEUNES

Inscriptions

Pour un nouveau chantier à Tréjet, début juillet.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Jeunes au 02 40 04 36 90.



L'École Saint Louis de Montfort

Projet d'extension

Le jeudi 3 mars, les familles de l'école ont été conviées à une réunion d'information sur le projet d'agrandissement et de rénovation des locaux. Le projet était en réflexion depuis plusieurs années déjà, et la progression constante des effectifs sur La Chevrolière depuis 2010 l'a rendu nécessaire.

Lors de sa construction, en 1995, l'école Saint Louis de Montfort était divisée en deux structures, maternelle et élémentaire, dimensionnées pour 12 classes.

L'ouverture d'une 13^{ème} classe en maternelle, à la rentrée 2015, ainsi qu'une 14^{ème} classe en élémentaire, à la rentrée 2016, nécessitent des locaux supplémentaires. De plus, la particularité de notre école est d'avoir une Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), ce qui demande des espaces disponibles pour recevoir les services de soin. La mutualisation des espaces actuels ne suffit plus et il nous faut maintenant rénover les bâtiments et créer des locaux supplémentaires.

Le projet, présenté par l'architecte M. Antoine Giraudineau, consiste à relier ces deux bâtiments en construisant, sur l'actuel parking du personnel, un bâtiment d'environ 250 m² accueillant des bureaux, une salle de motricité de 100 m² et une bibliothèque de 50 m². Cela permettra de libérer de l'espace dans l'existant pour créer les deux classes et obtenir des petites salles disponibles pour les soins.

Le montant des travaux - accompagnés d'une remise aux normes des bâtiments - sera financé par un emprunt. L'OGEC a rappelé à cette occasion que les cotisations des familles représentent la seule source de financement de cet investissement. Pour les familles, une augmentation des cotisations est prévue pour atteindre les 20 € mensuels par enfant, en moyenne.

Le permis de construire est en instruction depuis le mois de janvier pour un début des travaux prévu au début de l'été, et une livraison à la rentrée 2017.



PROGRAMME D'ANIMATIONS : MAISON TOURISTIQUE DE PASSAY

Maison Touristique de Passay

DU 02 AVRIL AU 15 JUIN 2016

EXPOSITION A PLUMES OU A POILS ?
A LA MAISON TOURISTIQUE DE PASSAY

Loïc POIDEVIN - Exposition photos animalière
Yannick DAVASE - Sculpture sur bois d'oiseaux
& Cédric GODARD - Exposition photos sur les animaux du lac de Grand Lieu

Animations à la Maison touristique de Passay

VENDREDI 15 AVEUILLE 11H
Conférence sur la chasse par Tony PACREAU
GRATUIT - En libre accès

DIMANCHE 08 MAI 2016 - 15H
Animation «Pêche aux gambusies»
GRATUIT & Sur inscription

Maison touristique de Passay - 16 rue Yves Brisson - 44116 LA CHEVROLIERE
Tel : 02 40 31 36 46 | mtpassay@mairie-lachevroliere.fr

- * Le **photographe Loïc POIDEVIN** est allé à la rencontre des Grizzlys à Katmai, puis en territoire Inuit pour y découvrir les bœufs musqués, élans, renards et ours blancs...
- * Le **sculpteur sur bois, Yannick DAVASE** est passionné par le monde animalier et ornithologique. Le sculpteur nous fait découvrir les animaux et oiseaux du marais.
- * « Animaux lac de Grand Lieu » de **Cédric GODARD**. L'ensemble de ces photos ont été prises sur la commune de la Chevrolière sur la rivière de l'Ognon et sur ses abords inondés en hiver.
- * **Le 08 mai 2016 : animation « pêche aux gambusies »**

Animation gratuite et sur inscription au 02 40 31 36 46 ou par mail à : mtpassay@mairie-lachevroliere.fr

Infos +

la fête des voisins

Vous voulez participer à la Fête des voisins ?

VENDREDI 27 MAI

La municipalité est partenaire de la Fête des Voisins depuis 6 ans. L'année dernière 38 rassemblements de voisins ont été organisés sur La Chevrolière.



Envie d'y participer cette année ?

Mettez une affiche avant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons.

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les cartons d'invitation ainsi que des tee-shirts, ballons, autocollants... pour organiser votre rassemblement de voisins à la mairie.

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée !

Chacun pourra apporter quelque chose (quiches, boissons, gâteaux...).

Vendredi 27 mai c'est la 17^{ème} édition de la Fête des Voisins invitez vos voisins à prendre un verre !

Vous voulez participer à la fête des voisins ?
Il s'agit de créer un lien de voisinage et de vivre ensemble.
Chaque quartier peut organiser sa fête des voisins.
Chaque parti peut participer à la fête des voisins.

la fête des voisins

www.immeublesenfete.com

Plan Local d'Habitat

Par délibération en date du 15 décembre 2015, la Communauté de Communes de Grand Lieu a arrêté son projet de Programme Local de l'Habitat (PLH).

Ce PLH, qui permet de définir et de programmer la politique de l'habitat, fixe pour une durée de 6 ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à la Communauté de Communes et à ses neuf communes membres, de répondre aux besoins en logements et en hébergements, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et d'améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.



L'élaboration du PLH s'est déclinée en trois phases :

- * le diagnostic de la situation locale et les enjeux,
- * les orientations et les objectifs quantitatifs de la politique de l'habitat,
- * le programme d'actions.

La deuxième phase d'élaboration a abouti à la définition d'objectifs quantitatifs à l'échelle de la Communauté de Communes de Grand Lieu fondés sur un besoin en production totale neuve de 295 logements par an sur le territoire communautaire.

Le programme d'actions, troisième phase de l'élaboration, se décline autour de fiches-actions thématiques selon les axes suivants :

- * mettre en place une politique foncière communautaire,
- * accompagner le développement du logement social, optimiser les capacités du parc existant, prendre en compte les besoins spécifiques, suivre et animer la politique locale de l'habitat.

Les objectifs quantitatifs retenus pour la commune de La Chevrolière sont les suivants :

- 45 logements neufs par an pour répondre aux objectifs liés à l'organisation du territoire,
- 15 logements/ha de densité moyenne, soit une consommation foncière annuelle maximale de 3,00 ha pour répondre aux enjeux liés à la gestion économe de l'espace,
- 30 logements locatifs sociaux (PLS/PLUS/PLAI) sur la durée du PLH (6 ans) pour répondre aux objectifs liés à la mixité sociale des opérations.

Flash info

MUTUALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Aude Petiteau, responsable des Marchés Publics de la commune vient de voir sa mission élargie au service de la Com Com de Grand Lieu.

Il s'agit de mutualiser les groupements de commandes des 9 communes de la Com Com de Grand Lieu.

Aude sera présente dans les bureaux de Tournebride les jeudi et vendredi.

Schéma de mutualisation



En 2010, la loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) a introduit l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services. Il s'agit de réaliser un diagnostic et de formuler des propositions dans un rapport.

Ce rapport comprend un projet de schéma qui prévoit l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs ainsi que les dépenses de fonctionnement des communes et de la Communauté.

En 2015 plusieurs mutualisations ont concerné : le service commun Urbanisme ainsi que des groupements de commandes pour la voirie, les fournitures administratives et l'électricité.

Les pistes de mutualisation mises en évidence par la Communauté de Communes de Grand Lieu :

→ Les compétences qui doivent obligatoirement être transférées suite à la loi NOTRe :

- les offices de tourisme,
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- l'eau et l'assainissement.

→ Le transfert de compétences non obligatoire à l'étude :

- les actions en faveur de la jeunesse (12-18 ans),
- les écoles de musique,
- les bibliothèques.

Création d'une réserve incendie au Bois Fleuri

Suite à l'incendie de la société Renovemal en mai 2014, il avait été constaté par le SDIS un déficit en eau sur les poteaux d'incendie existants.

Afin de pallier ce manque, la Communauté de Communes de Grand Lieu a mis en place en début d'année, sur recommandation du SDIS, deux réserves d'incendie contenant chacune 240 m³ avec 2 prises d'eau sur la zone d'activités du Bois Fleuri à La Chevrolière. La première est implantée rue des Bauches près de la déchetterie, la seconde rue de l'Enclose le long du nouveau bâtiment de la société Renovemal.

Le coût de l'opération s'élève à environ 22 500 € HT (préparation des plateformes, clôtures, fournitures et remplissage des réserves).

L'info en plus : La Zone d'Activités du Bois Fleuri :

- Aménagement de la zone dans les années 70 - Superficie totale : 28 hectares
 - Chiffres au 1^{er} janvier 2015 :
 - Nombre d'entreprises : 19
 - Nombre d'emplois : 726 (en 2014 : 717 emplois soit une augmentation de 1,3 %)
 - Plus grosse entreprise de la ZA : ARMOR avec 536 emplois
- Superficie prévue pour l'extension de la ZA : 10,2 hectares (autour de la déchetterie)



Inter-Entreprises du Parc d'Activité Durable

lePad crée les Journées des voisins au travail



L'lePad du Bois fleuri est une association de loi 1901 constituée le 19 octobre 2011. Elle regroupe 8 adhérents à ce jour. Son action doit concourir à un déploiement concerté et harmonieux des activités industrielles et de services sur le territoire de La Chevrolière.

Les dirigeants des Entreprises industrielles et de services de la Zone d'Activités du Bois fleuri partagent l'idée qu'une dynamique collective au cœur du territoire aura une portée bénéfique à plusieurs titres et pourra répondre à des préoccupations d'ordres, économique, social et écologique. Le club d'entreprises de l'IEPAD est aujourd'hui accompagné (par le cabinet Auxilia) dans le cadre d'actions intéressantes en matière de réduction des consommations énergétiques et de mobilité durable.

Les vendredi 27 mai et samedi 28 mai : le Printemps des Voisins au Travail

Profitant de la Fête des Voisins, l'objectif de ces 2 jours est de mettre en valeur le savoir-faire, les compétences et les ressources des entreprises de la zone du Bois fleuri. Sous des barnums chacune d'entre elles présentera son activité et son entreprise. Ouvert à tous et pour les professionnels de la zone et les acteurs économiques des alentours, à partir de 11h30 jusqu'en fin d'après-midi.

Le Samedi 28 mai : Portes ouvertes pour les Chevrolins

Renault exposera plusieurs véhicules de sa marque et l'entreprise d'andouille Guéry organisera des dégustations.

Nouveau : Salon transféré "Pause Coiffure"

Tout beau, tout neuf, le salon de coiffure, Féminin/Masculin « Pause Coiffure » de M^{me} Poulain vient de s'installer rue du Verger dans des locaux modernes, spacieux et très confortables.

Horaires d'ouverture :

- Lundi après-midi : 14h à 18h
- Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et de 14h à 19h
- Vendredi 8h à 19h non stop
- Samedi de 8h à 13h



Contact

11 rue du Verger - Tél. 02 40 31 30 03

REPORTAGE

Donatien Padiou une vie de service

Donatien Padiou est né le 22 avril 1924 au village du Motois à la Chevrolière, aîné d'une famille de 3 enfants. Par la suite ses parents s'installent au village de la Grand'Ville à la Chevrolière.



A 12 ans, il entre au Petit Séminaire et intègre 3 ans plus tard l'Externat des Enfants Nantais. A 18 ans, il passe son bac Philo en juin (*il est classé 1^{er} de France avec 19/20 en Philosophie*) et obtient son bac Mathématiques en septembre de la même année. Il intègre ensuite le Lycée Clemenceau en Maths Sup. Admis à l'école militaire de Saint Cyr, il est refusé à la visite médicale pour bronchite chronique. A 22 ans, il suit des cours de droit et prend le poste de Secrétaire de Mairie à la Chevrolière, accueilli par le Maire de l'époque M. Josnin.

Donatien Padiou épouse le 24 août 1948 en l'église de la Chevrolière Marie-Thérèse Richard native de la Planche et sœur de son meilleur ami, de cette union naîtra une fille Marie-Genève.

Pendant toutes ces années, il apprend la musique, l'orgue et le chant. Avec le Père Gasnier curé de la paroisse, il crée une chorale d'hommes.

(*La chorale existe toujours dirigée par M. Gilles Biton*). Il crée également une troupe de théâtre qui se produira tous les ans jusqu'à la destruction de la salle de théâtre pour faire un restaurant scolaire. La troupe se reformera quelques années plus tard après la construction de la salle des fêtes avec M. Dominique Biton.

Aimant le football, il crée l'Herbadilla dans les années 1945 et plus tard, dans les années 1970 le club de Basket. Il travaille en toute confiance avec M. Josnin et son successeur M. Hervouet : Agrandissement du terrain de football, construction de vestiaires pour les joueurs, création des terrains de basket, le début des 1^{ers} lotissements une nouveauté pour l'époque.

Dans le même temps, il développe le Secours Mutuel de la Caisse Mutuelle d'Assurances Agricoles, implante la SAMDA actuellement GROUPAMA, crée la CUMA qui voit le jour avec Messieurs Paul Freuchet et Christian Gauthier puis plus tard, Gilles Bourcier.

Avec le Père Ledroit successeur du Père Gasnier, il crée les colis de Noël pour les nécessiteux de la Chevrolière que des bénévoles confectionnent avec des produits donnés par les commerçants

de la commune. Quelques années plus tard, le colis de Noël sera distribué à tous les anciens de plus de 70 ans, il passe ensuite le relais à Mesdames Bruneteau, Dréno, Rondeau. Entre temps, il instaure un service d'aides familiales et des garderies d'enfants pendant les grandes vacances scolaires.

En 1966 Donatien Padiou crée l'association du Foyer Saint Martin et la première pierre a été posée par M. le Préfet le jour de l'inauguration de la Mairie actuelle.

Après sa démission de Secrétaire de Mairie en décembre 1971, Donatien Padiou est nommé Directeur du Foyer par le conseil d'administration présidé par M. Georges Raimbaud. Cet établissement ouvrira le 10 janvier 1972. En 1976, le Foyer s'agrandit avec des studios pour les couples de personnes âgées et en 1986 une étude est lancée pour la réalisation d'un village d'anciens à proximité du Foyer, ce village verra le jour en 1990.

Donatien Padiou quitte la Direction du Foyer en avril 1983 pour prendre sa retraite. Son neveu Dominique Biton sera nommé directeur par le conseil d'administration. Donatien Padiou est nommé Président de l'Association à la démission de M. Georges Raimbaud.

Militant convaincu, il a toujours cherché à améliorer le bien-être des Chevrolins.

Pendant toutes ces années, bénévolement il a animé les messes, les fêtes avec la chorale, les mariages, les enterrements. En remerciement pour tous les services rendus à la paroisse il a été décoré de la Croix de Saint Clair par Monseigneur Marcus. A 74 ans il passe le relais à M. Gilles Biton.

Attaché profondément à la Chevrolière, il refusera des postes importants durant sa carrière de Secrétaire de Mairie.

Il disait toujours « ce que j'ai fait, je n'aurais pas pu le faire sans l'aide de mon épouse ».

Il s'est éteint le 07 août 2003 dans la maison de retraite qu'il a créée et dirigée en voulant donner aux anciens un dernier foyer à l'ambiance familiale, d'où le nom de Foyer Saint Martin, il avait 79 ans.



Au centre de la photo (et le Maire François Hervouet à sa gauche) Pose de la 1^{ère} pierre de la Résidence St Martin en 1966.

Expression du groupe Majoritaire

Ensemble continuons d'agir pour La Chevrolière

La controverse ne justifie pas tout.

C'est naturel, très déçue de ses 22 % aux dernières élections, l'opposition s'agite beaucoup pour exister. Malheureusement pour elle, elle en devient ridicule.

Pour preuve, nous avons refait le travail de pointer dans un examen VRAI/FAUX les mensonges, contrevérités ou approximations qui s'amoncellent dans ses tracts.

« 3 jours seulement avant la séance du conseil municipal du 4 février 2016, l'ensemble des élus ont été destinataires de 3 rapports représentant des enjeux très importants pour la commune »

FAUX - 2 rapports étaient publics et disponibles depuis le 15 décembre 2015 et le dernier pouvait être sollicité dès la commission urbanisme du 26 janvier 2016.

« Un parking va être créé derrière le bureau de Poste pour 25 000 € »

FAUX - Son coût est de 13 448,52 euros Hors Taxes (HT) pour 20 places.

« Un autre parking débouchant dangereusement à l'intersection de la rue du Verger et de la rue du Stade pour un coût de 10 000 € »

FAUX - Tout au contraire, ce parking est sécurisé, et son coût est de 5269,80 euros HT pour 8 places.

Au sujet du Maire :

« Cumul des mandats et de ses indemnités de 7079 euros brutes »

FAUX - Les indemnités perçues par Johann Boblin sont de 3 700 euros nets après impôts et cotisations pour les deux fonctions exécutives (Maire et Président de la CCGL) et pour le mandat de Conseiller régional.

« La municipalité a prévu seulement 4 places de stationnement au cœur de l'îlot dédié au pôle médical »

VRAI - Mais il est prévu 30 nouvelles places aux abords de la place du Verger. Au total, ce sont 260 places de stationnement dans un rayon de 200 mètres autour de la future mairie.

« La mairie... un projet de plus de 4 millions d'Euros »

FAUX - Le coût des travaux de construction de l'Hôtel de ville est de 2,1 millions d'euros HT.

« La municipalité dépense sans compter »

FAUX - Les élus minoritaires, qui ne sont pas à une contradiction près, concédaient d'ailleurs lors du Conseil municipal du 4 février que l'épargne de gestion était en progression, ce qui était « plutôt flatteur ».

« Saviez-vous qu'il est envisagé à terme une mairie en deux bâtiments distincts compte tenu des contraintes du site ! »

FAUX - L'Hôtel de ville se compose d'un seul et même bâtiment.

Ce VRAI/FAUX n'est malheureusement qu'un résumé des joutes futiles de l'opposition. Mais comme cela ne correspond pas à notre vision de l'engagement public, nous préférons consacrer notre énergie à La Chevrolière, à son développement, à sa réussite, au bien être des Chevrolins...

M. Boblin Johann - M^{me} Gouraud Marie-France - M. Lesage Yvon - M. Maran Roger
M^{me} Ethoré Sylvie - M. Bégagu Emmanuel - M^{me} Ménager Claudie - M. Yvon Vincent
M^{me} Doré Martine - M^{me} Clouet Sophie - M. Faucoulanche Didier - M^{me} Laroche Christine
M. Gallais Jean-Pierre - M. Olivier Dominique - M^{me} Grandjouan Valérie
M. Coquet Florent - M^{me} Bazélis Allégria - M. Guilbaud Joël - M^{me} Roguet Anne
M. Auray Michel M^{me} Alaterre Solène - M. Baudry Frédéric - M^{me} Neveux Paulette
M. Martin Laurent M^{me} Creff Stéphanie - M. Guillou Dominique.

Expression du groupe Minoritaire

"La Chevrolière, naturellement solidaire"

Des pratiques d'un autre temps qui ne servent pas l'intérêt général, en esquivant les discussions sur le fond !

Depuis le début du mandat, les élus « La Chevrolière naturellement solidaire » demandent régulièrement à Monsieur le Maire de disposer des documents soumis au vote, plus de 72 heures avant la séance du conseil municipal. Surtout lorsque ces rapports comprenant des dizaines de pages sont en possession de la municipalité plusieurs semaines avant.

3 jours seulement avant la séance du conseil municipal du 4 février 2016, l'ensemble des élus a été destinataire de 3 rapports représentant des enjeux très importants pour la commune :

- un rapport de 27 pages sur le schéma de mutualisation entre la Communauté de communes de Grand Lieu et ses communes membres, daté de décembre 2015 ;
- un rapport de 89 pages sur le programme local de l'habitat daté de novembre 2015 ;
- un rapport de 82 pages sur le dossier de réalisation de la ZAC de la Laiterie daté de septembre 2015.

A l'exception du dernier rapport qui a fait l'objet d'informations partielles en commission d'urbanisme, les deux autres rapports n'ont jamais été évoqués lors de commissions municipales, comme beaucoup d'autres dossiers soumis à l'approbation du conseil municipal.

Qui un instant peut croire que les conseillers municipaux ont disposé d'un temps raisonnable pour étudier sérieusement ces 3 rapports, 72 heures avant la séance du conseil municipal. Cela nuit inévitablement au bon fonctionnement de la démocratie locale et esquivent les discussions sur le fond. Pour autant, chaque membre de l'assemblée se prononce en engageant la responsabilité juridique de la commune et sa responsabilité morale à l'égard des concitoyens qui leur ont accordé leur confiance.

A maintes reprises, les élus « La Chevrolière naturellement solidaire » ont fait preuve de bonne volonté pour examiner les dossiers dans des délais très courts. Une nouvelle limite vient d'être franchie.

En signe de réprobation et par respect vis-à-vis des Chevrolins qui attendent de leurs élus un engagement réel et responsable, les élus « La Chevrolière naturellement solidaire » ont quitté temporairement la salle du conseil municipal lors de la mise au vote des 3 délibérations concernées.

Encouragés à l'occasion de notre première lettre infos, nous vous informons de la publication du prochain numéro dans les toutes prochaines semaines.

Abonnez-vous directement en nous laissant vos coordonnées mail sur notre blog.

<http://lachevrolierenaturellementsolidaire.fr>

Contact

Quelques messages que des adhérents nous ont envoyés :

"Le débat sur la laïcité était intéressant et constructif. Il a été surtout enrichi par la présence des anciens instituteurs et des anciens bénévoles marquant un intérêt certain pour l'éducation."

"J'ai beaucoup appris de cette journée sur la laïcité avec l'interprétation de la jeune dame, avec les échanges des uns et des autres, vos discours, l'exposition de photos et les classeurs que j'ai feuilletés."

"Une association riche en valeurs, riche en mémoires d'anciens et en projets d'avenir"

70 ans de l'Amicale Laïque

"LES AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE" ONT FÊTÉ LEURS 70 ANS.

Lors de l'assemblée générale, **Bénédicte Benoist, la présidente, a souligné que l'amicale Laïque œuvre tous les jours pour ses valeurs : promotion de l'école publique, éducation populaire, laïcité, valeurs républicaines.**

A La Chevrolière, nous travaillons pour et avec :

- * les enseignants qui nous font confiance pour les soutenir dans leurs actions pédagogiques
- * les élèves et leurs parents
- * nos sections, volley, aqualudique, tennis de table, SOS-info, USEP, Lire et faire lire
- * tous les amicalistes et tous les bénévoles.

A l'issue de l'assemblée, Monsieur le Maire a remis à la présidente un trophée, témoignant l'attachement de la municipalité à une association ancienne mais néanmoins active et créative.

L'assemblée générale s'est prolongée avec un spectacle créé à l'initiative de la FAL "la laïcité se dévoile" qui a introduit un débat sur la laïcité en France, ses racines, ses principes, la loi. Il a mis en avant quelques notions telles que respect, interprétation, tolérance, vivre ensemble...

Françoise Visonneau a retracé l'histoire de l'Amicale depuis sa création le 17 janvier 1946. "Emanation d'un groupe de parents d'élèves l'Amicale s'est toujours efforcée de donner à l'école les moyens de dispenser l'enseignement aux enfants dans les meilleures conditions possibles".

Françoise Visonneau a évoqué le rôle prépondérant de certains amicalistes, Edouard Béranger, André Garreau, René Devillers, Jean Lemoine, Didier Laury et beaucoup d'autres...

Lors des fêtes des Anguilles, des fêtes de l'Ecole, de nombreuses activités ont été organisées: courses de hors-bord, baptêmes de l'air en hélicoptère entre autres, les amicalistes déployant des trésors d'imagination.

Cette évocation a été illustrée par des expositions de photos retraçant la vie de l'Amicale et de ses sections, ainsi que par des albums feuilletés avec beaucoup d'intérêt.

Michel Daculsi, président de la FAL, Fédération des Amicales Laïques a félicité l'AL pour le travail accompli depuis 70 ans en faveur de l'école publique et de la laïcité. Une collaboration étroite s'est instaurée entre l'Amicale, la FAL, l'UFOLEP (sport), l'USEP (sport à l'école), donnant à l'association une grande dynamique.

La journée s'est achevée sur un excellent repas animé par un spectacle cirque et magie.

La "commission 70 ans" pour préparer cette assemblée générale non ordinaire a exploré et reclassé les archives; cela a permis de retrouver tous les bureaux de l'amicale depuis sa création et de mettre en valeur le travail effectué par les anciens amicalistes. L'Amicale souhaite poursuivre ses recherches afin de retracer l'histoire de l'école publique (tout document, photo ou autre, relatif à l'école ou à l'Amicale sera bienvenu).



Contacts

Marianne Courseaux :
02 40 13 33 37

Mail :
apeilachevroliere@gmail.com

APEI

L'APEI fait son vide-greniers annuel le dimanche 15 mai 2016 sur le parking de la mairie et de l'école Couprie (côté modulaire), en partenariat avec l'association La Che Project.

Les bénéfices de cette action seront reversés aux écoles publiques pour soutenir leurs actions pédagogiques et sorties scolaires.

- Prix des emplacements 8 euros.
- Horaires de 9h à 18h.
- Restauration possible sur place.



UN CLUB SUPER ACTIF

Les Amis d'Herbauges

Pour l'année 2016, 17 nouveaux se sont inscrits. Le Club compte 240 adhérents, auxquels sont proposées de nombreuses activités :

- Chaque année, 8 concours de belote sont organisés avec une participation de 200 personnes à chaque concours.
 - 6 sorties d'une journée en car sont proposées.
 - Des rencontres conviviales telles que : la Grillade entre Amis et le Rallye cycliste sont de vrais moments d'échanges.
 - Notre Fête annuelle qui aura lieu cette année le 20 novembre 2016 où vous pourrez applaudir nos choristes, nos danseurs et acteurs, afin de les encourager.
 - Nous organisons également un voyage d'une semaine du 12 au 18 septembre 2016, nous découvrirons le Lac de Constance.
 - Le Club, c'est aussi des rencontres avec animations diverses 1 jeudi après-midi par mois.
- La Chorale se réunit avec son Chef de Chœur Jean-Paul Renaud, chaque lundi à 14h30 dans

la salle n°4 du complexe sportif, suivie d'une section danse dirigée par Jeannine Chauveau (venez étoffer nos effectifs).

Le 30 janvier dernier, nous avons organisé un pot au feu qui a réuni plus de 200 personnes, avec un très bon orchestre et une super ambiance.

Lors de l'Assemblée Générale nous avons élu, Jacqueline Biton, Alain Albert, Jean-Yves Dugast et Alain Neveux.

Bureau

Composition :

- Président :**
Jean-Claude Charrier
Vice-Présidente :
Colette Fremont
Secrétaire :
Marie Chevalier
Trésorière :
Jeannine Chauveau



Badminton

Les entraînements de badminton ont lieu les lundis et mercredis à partir de 20h au complexe sportif (salle n°1 principalement). Nous fournissons les volants et vous proposons des raquettes à l'achat.

Les entraînements sont accessibles aux débutants comme aux confirmés, dans une ambiance sportive et conviviale.

Nous organisons notre sortie annuelle "surprise" en Septembre.

En 2015, le thème de notre sortie était un rallye pédestre sur La Chevrolière. Les adhérents et leur famille, organisés par équipes de couleur, ont profité d'une journée ensoleillée Sportivement.



Contact

Eric Blanchard
06 74 16 01 99
blc.bad@hotmail.fr



Herbadilla Football

Notre projet peut enfin devenir réalité pour créer

La 1^{ère} équipe Féminine Chevroline

Journée PORTE OUVERTE : **Samedi 04 juin 2016**

Demain, avec vous dans un championnat EXCLUSIVEMENT FEMININ avec une équipe composée de 10 joueuses.

La Passerelle du Lac



Au bout d'une année d'existence, l'association Passerelle du Lac peut faire son bilan ! Toutes les actions mises en place visent à développer le mieux vivre ensemble pour participer au mieux être du plus grand nombre. Provoquer des rencontres, proposer des actions, partager des moments de convivialité sont les buts de la Passerelle.

Des événements culturels ont eu lieu comme le pique-nique musical à Passay en juin dernier qui a rassemblé une cinquantaine de Chevrolins..

Jardins partagés

Dans ce cadre, les bénévoles ont mis en place une activité de Jardins partagés afin de mettre en relation des personnes disposant d'un jardin potager et ne pouvant plus le cultiver et des jardiniers en mal de m². Notre rôle est de recenser les uns et les autres puis de les mettre en relation !

Le printemps est là, si vous avez des envies de jardinage, de partage, de convivialité et d'alimentation saine, contactez-nous ! La cotisation annuelle est de 10 €.

Contacts

Passerelle du Lac

Président : Jacques Tréhard
07 68 89 30 90
trehardjacques@gmail.com

Jardins partagés :

Sylvie EVEN, Tréjet
s.even@laposte.net
06 75 89 30 42

La Che Project

Les jeunes de l'association La Che Project ont fait un don de 250 € à l'association "Les Restos du cœur" de Saint Philbert de GrandLieu.

C'est le fruit de l'investissement des jeunes dans les diverses activités auxquelles ils ont participé : Lavage de voitures, tenue des stands bonbons et sandwichs... Bravo à eux.

Prochaines actions :

- > lavage de voitures : les 14 mai et 4 juin (parking arrière mairie)
- > vente de brioches et colis barbecues avec les commerçants de la Chevrolière.



La Che Project

Contact

Renseignements au
02 40 56 99 58

Paroisse : 150 ans de l'Église

L'équipe paroissiale organise, à l'occasion des 150 ans de la pose de la 1^{ère} pierre de l'Église de La Chevrolière, une messe le Dimanche 29 mai à 10h30. Une exposition dans l'église sera organisée durant quinze jours à partir de la fin mai.

BMX Club La Chevrolière

Après 2014, où le BMX Club de La Chevrolière avait accueilli pour la première fois une manche de la coupe régionale, la commission régionale a renouvelé sa confiance au club, pour l'organisation d'une nouvelle manche ce dimanche 13 mars. Une ambiance de feu a régné sur le complexe sportif tout au long de la journée

Plus de 450 pilotes étaient inscrits et se sont affrontés tout au long de la journée des catégories pré-licenciés (6 ans) aux élites.

Une petite vingtaine de pilotes représentaient le club local et ont montré fièrement les couleurs de La Chevrolière.

A noter, 2 victoires, chez les master cruiser, 24" (vétérans) pour Xavier Desforges et dans la catégorie femmes, 17 ans et + pour Gwendoline Durand et 5 autres pilotes ont atteint les finales dans leurs catégories respectives.



Le BMX se pratique dès l'âge de 6 ans pour les garçons et les filles, vous pouvez venir nous rencontrer lors des entraînements le vendredi soir (18h30/20h00) et le samedi matin (10h30/12h00).

Contacts

Manu, président : 06 21 36 14 79
Jérôme, secrétaire : 06 62 77 95 68
lachevrolierebmx@gmail.com

ADMR

Galette de l'ADMR

L'association d'aide à domicile ADMR a la particularité d'être gérée par une équipe de bénévoles qui favorise le lien social et la convivialité.

Dans cet esprit, la galette des rois est une excellente occasion de réunir les usagers, les salariées et les bénévoles pour un après-midi amical.

Une quarantaine de personnes étaient présentes le 6 février pour partager le café et visionner un documentaire qui relatait la vie quotidienne et les anecdotes du temps passé. Chacun a pu commenter le film et le comparer à sa propre expérience en dégustant les galettes et le cidre.



Au retour comme à l'aller le covoiturage était organisé par les bénévoles et les salariées pour les usagers qui le souhaitaient.

La prochaine occasion de se retrouver aura lieu le samedi 16 avril salle 4 du complexe sportif pour l'assemblée générale qui se clôturera, comme à l'habitude, par une sympathique animation avant le verre de l'amitié.

Si vous souhaitez des renseignements sur l'aide à domicile ou si vous avez envie de rejoindre l'équipe de bénévoles ou de salariées n'hésitez pas à nous contacter.

Infos

Maison Des Services - 59 Grand' rue à La Chevrolière
Tél : 02 40 54 18 93
permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h

Résidence Saint Martin

Le temps passe vite : il y a 3 ans, avait lieu l'inauguration de la résidence Saint Martin, maison de retraite, ou plutôt EHPAD*, selon la terminologie en vigueur, située 10 rue du docteur Grosse à La Chevrolière...

C'est une résidence associative, bien ancrée sur la commune. Créée en 1972 par Monsieur Padiou, puis successivement dirigée par Monsieur Biton et Madame Geslin depuis le 1er février 2013, elle est présidée par Monsieur Jean Claude Naud.

L'engagement du personnel, des bénévoles et des administrateurs au service des résidents et de leur famille se mesure au quotidien.

Prendre en compte chaque personne âgée avec son histoire, ses souffrances, ses joies, ses doutes, c'est le cœur de la mission de nos professionnels.

Cela se traduit concrètement par des plans de soins adaptés, des projets d'accompagnement personnalisé, des ateliers thérapeutiques, des

animations, et une cuisine, réalisée sur place, au mieux adaptée aux besoins et aux goûts des personnes vieillissantes.

Prendre soin des résidents, c'est aussi éviter les ruptures et maintenir le lien social avec la vie à l'extérieur de la résidence.

Cela est rendu possible à travers :

- les rencontres intergénérationnelles avec les écoles,
- la participation des résidents aux temps forts proposés par la municipalité pendant le marché de Noël, la quinzaine bleue,
- la ronde des soupes,
- l'organisation festive d'une après-midi récréative en septembre avec les familles.

Il fait plutôt bon vivre à la Résidence Saint Martin !

Retrouvez d'autres photos sur le site internet de la commune.

*EHPAD : Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes

Section Aqua Ludique

Les inscriptions pour la saison 2016-2017 seront prises à l'issue de la Réunion Générale : le mercredi 15 Juin à 20h, à la Salle Le GrandLieu

Nos activités se déroulent tous les vendredis sauf pendant les vacances scolaires de 20h15 à 21h15.

Inscription des enfants possible dès l'âge de 6 ans révolus dans la saison, pour toutes les personnes résidant sur les communes de la Communauté de Communes de Grand Lieu

Contact

Renseignements au
02 40 04 36 35
Le Responsable :
Joël Ordroneau



LE SAVIEZ-VOUS ?

- > **1** Quelle est la capacité de la résidence ?
- 92 personnes.
- > **2** Quelle est la provenance géographique des résidents ?
- 76 % de la communauté de communes
- 21 % de la métropole nantaise
- 3 % d'autres départements.
- > **3** Quel est l'âge moyen des résidents ?
- 88,95 ans.
- > **4** Quel est l'âge de la résidente la plus âgée ?
- 107 ans.
- > **5** Quel est l'âge de la résidente la plus jeune ?
- 69 ans.



L'école maternelle de St Louis de Montfort a invité les résidents à venir partager la galette des rois (28 janvier 2016).

10 ans Guiboles et Gambettes

Une décennie, comme c'est court quand nous partageons les mêmes passions !

En **10 ans** vous en avez croisé des Guiboles sur les chemins chevrolins, aperçu des Gambettes sur les routes de la commune.

Déjà **10 ans** que des Guiboles tournent autour de la piste, que des Gambettes s'appliquent à suivre le rythme qui leur convient.

Les années nous ont apporté de nouveaux sourires. Ces sourires ont attiré de nouvelles foulées. Ces foulées ont conforté notre groupe.

Le groupe accompagne chaque adhérent vers son objectif personnel. L'objectif est le moteur qui nous tire vers notre propre accomplissement sportif. Le sportif se niche en chacun d'entre nous, il suffit de lui ouvrir des perspectives.

Ce plaisir de courir ensemble est mitonné à la sauce de la convivialité, un geste de plaisanterie, une pincée de bons mots, quelques gouttes de rires...



<http://guibolesetgambettes.e-monsite.com>

Vos prochains rendez-vous culturels

Réservations en mairie 02 40 13 30 00

ou pré-réservations en ligne sur le site internet de La Chevrolière



Spectacle
pour les tous
petits, à partir
de 3 ans



Petit Bleu - Petit Jaune

Mercredi 27 avril à 16h

Une histoire d'amitié, une invitation à un voyage visuel et sensoriel

Personnages de papier, jeux de doigts, coucou-caché... un univers coloré pour un décor

> **Tarif unique : 4 euros**

Osez l'éternité

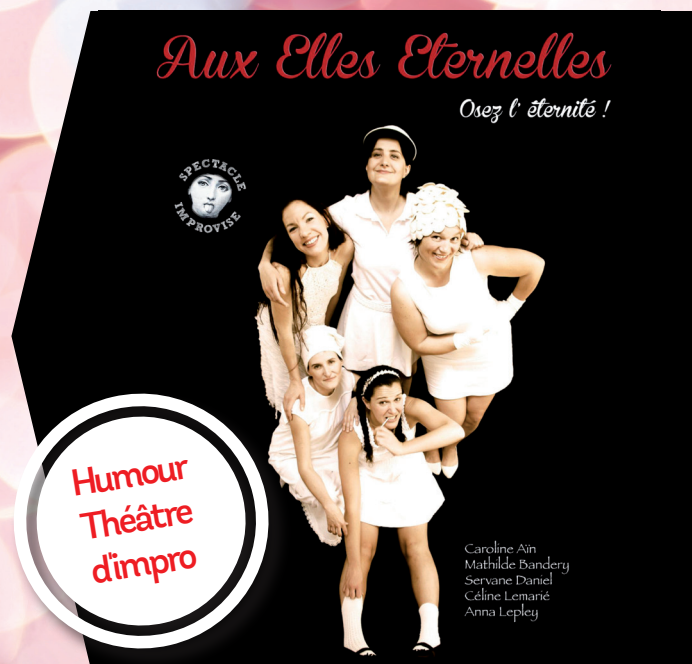
Vendredi 29 avril - 20h30

Fini le monopole du paradis. Venez imaginer votre avenir avec nous, nous improviserons votre éternité.

5 comédiennes, une multitude de personnages, un spectacle théâtral et improvisé. Garanti à vie !

> **Tarif unique : 8 euros**

> **Tarif découverte : 4 euros (si 4 pers. même famille)**



Humour
Théâtre
d'impro



Danse



Flash players

Vendredi 20 mai - 20h30

De la mélancolie du blues jusqu'à l'énergie positive du hip hop... un trio brûlant d'une sorte de spleen et d'idéal.

> **Tarif unique : 8 euros**

> **Tarif découverte : 4 euros
(si 4 pers. même famille)**